



Lycée Français Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry  
Carretera a Santa Tecla – AP 139 –SANTA TECLA EL SALVADOR (CA)

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Jeudi 8 juin 2023 à 17h45**

A 17 h 50, le quorum étant atteint avec 15 participants-14 votants, M. Laborde, Proviseur, remercie tous les membres présents à cette réunion

Il précise que le secrétariat sera assuré par M. Groussard.

L'ordre du jour, complété par le compte-rendu de la réunion de la Cellule de Formation du 8 juin et la présentation du Budget 2023-2024, est adopté à l'unanimité.

**1. Adoption du compte-rendu du Conseil d'Etablissement du 09 février 2023**

Le compte rendu du conseil d'établissement du 9 février 2023 est adopté à l'unanimité.

**2. Compte-rendu du conseil d'école du 06 juin 2023**

Voir Annexe n°1

M. Lamoulié pose une question relative au voyage en France des élèves de CM2 en 2024 : sera-t-on obligé de suivre la proposition d'école de la FOL lors de la semaine en familles ?

M. Grebot répond que la FOL n'est que force de proposition.

**3. Compte-rendu du conseil pédagogique du 08 Mai 2023**

Voir Annexe n°2

**3bis Compte-rendu de la réunion de la Cellule de Formation du 8 juin 2023**

Voir Annexe n°2 bis

**4. Bilan des projets du CVC et du CVL pour 2022-2023**

Voir Annexe n°3

**5. Calendrier de fin d'année scolaire**

Voir Annexe n°4

**6. Axes du projet d'établissement 2023-2026**

Voir Annexe n°5

**7. Point sur la campagne de recrutement d'élèves rentrée 2023**

**Admissions en Maternelle Petite Section:**

80 admis, 22 en attente, 102 au total potentiel de élèves à ce jour

**Admissions en Maternelle Moyenne Section:**

94 montants de PS, 11 admis, 105 au total (Liste supplémentaire de 6 élèves)

Mme Adamez demande si la limite n'était pas fixée à 104.

M. Laborde répond que nous avons reçu une demande d'inscription tardive d'un élève de nationalité française impossible à refuser.

**8. Préparation de la rentrée 2023 : structure et enseignements (dont nouveautés), mouvements des personnels, projets pédagogiques (dont voyages scolaires), aménagements matériels et équipements.**

**Mouvements des personnels non enseignants:**

Recrutements en cours pour:

- Poste de responsable Vie Scolaire Primaire
- 3<sup>ème</sup> poste de Psychologue
- 2<sup>ème</sup> poste d'aide de laboratoire
- ASEM

Fin de mission de M. Christophe Laborde, Proviseur, et prise de fonction de M. Laurent Boy sur ce poste.

**Postes d'enseignants:**

- Détachés: recrutement confirmé et détachement accordé pour les professeurs recrutés :
  - Professeurs des écoles: Mme Cécile BARIL, M. Mael GILLES-GARCIA, Mme Angélique TARRAUD.
  - Espagnol: en attente, suite à démission tardive
  - Lettres: Mme Emilie MEURVILLE
  - Mathématiques (2 postes) : M. Sébastien BARRY (le 2<sup>ème</sup> poste reste à ce jour non pourvu)
  - SVT: M. Nicolas FRITIER
- Contrats locaux:

Recrutements finalisés ou en cours pour les postes vacants : Professeurs d'Histoire-Géographie, de Sciences Physiques, de Sciences, d'Espagnol en Primaire et de Professeurs des écoles (titulaires de classes et remplaçants)

**Structure:**

- Maternelle: 12 classes multi âges
- 5 classes pour les niveaux CP et CE1
- 4 classes par niveau du CE2 à la Terminale

**Nouveaux dispositifs pédagogiques:**

- Aménagements classes de 6<sup>ème</sup>
- Suivi spécialité NSI en Terminale avec le CNED

**Missions particulières:**

- Référent EFE3D
- Référent culture
- Référent EMI
- Référent TICE pour le 1<sup>er</sup> degré et le 2<sup>nd</sup>e degré

**Projets pédagogiques:**

- Projet Web radio
- Voyages et sorties pédagogiques
- Semaine Olympique du 22 au 26 avril 2024 (à confirmer)
- Voyages en France pour les élèves de CM2 et 4<sup>ème</sup>

**Aménagements matériels et équipements:**

- Installation des panneaux solaires
- Réparations du mur d'escalade (en cours) de la piscine et piste d'athlétisme
- Réflexion pour améliorer l'accès piétons du portail principal

- Equipements informatiques
- Aménagements 2 salles en classe flexible en Secondaire
- Accès de la cafétéria aux élèves de CM1 et CM2

M.Lamoulié interroge sur un poste d'orthophoniste.

M.Laborde répond que pour l'instant cela n'a pas été prévu dans le budget ni présenté en Junta Directiva.

M. Grebot indique qu'un orthophoniste pourrait intervenir au lycée sur financement des parents.

M.Epaud souligne qu'on a constaté une hausse des dégradations du matériel de la part des élèves.

M.Laborde propose que les professeurs principaux insistent sur ce point à la rentrée scolaire.

Mme Adamez signale qu'ils sont dans l'attente depuis longtemps de nouveaux mobiliers de classes prévus lors de la construction du bâtiment primaire en 2017.

M.Laborde demande que les enseignants qui ont des besoins matériels fassent remonter leurs demandes à

M.Grebot. Il souligne également que les besoins ont pu évoluer.

### **9. Actualisation des règlements intérieurs et de leurs annexes pour la rentrée 2023 (Primaire et secondaire)**

Voir Annexe N°6

Les modifications proposées pour le règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité.

Voir Annexe présentation du budget

Aucune question sur le budget

### **10. Budget**

Le Budget 2023-2024 du lycée, adopté lors de l'AG des parents d'élèves de mars, est présenté.

### **11. Calendrier et modalités de la pré-rentrée et de la rentrée des élèves (septembre 2023)**

- Pré-rentrée des personnels enseignants le Vendredi 1<sup>er</sup> septembre, de 8h à 17h
- Rentrée des élèves:  
Lundi 4 septembre: Nouveaux entrants de Maternelle, la moitié des élèves des classes de CP et de CE1, tous les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 et du Secondaire  
Mardi 5 septembre: Tous les élèves de Maternelle, l'autre moitié des élèves des classes de CP et de CE1. EDT « normal » pour les classes déjà entrées le 4 septembre.

### **12. Questions diverses**

- Mission de l'IEN : Monsieur JOSSE, inspecteur de l'éducation nationale de la zone Amlanord basé à Mexico, a réalisé une mission dans notre établissement du 5 au 7 juin. Durant ces trois jours, il a effectué des observations dans les six classes multi-âges et dans les huit classes de CM1 et CM2. Il a également réalisé deux animations pédagogiques, en maternelle sur la place de l'oral et en élémentaire sur la différenciation pédagogique. Il a, enfin, participé, au conseil d'école du 6 juin 2023.

- Les représentants du personnel enseignant souhaitent, pour optimiser les activités de la ludothèque, créer un poste de ludothécaire. Une fiche action remplie lors de la réflexion du primaire sur le bilan du projet d'établissement en mars 2023 a mentionné quels seraient les attributions du ludothécaire. Le budget 2023-2024 est finalisé et ne permet pas la création d'un nouveau poste. De plus, le directeur de l'école primaire n'est pas, à ce jour, favorable, à la création d'un poste de ludothécaire tel qu'il est défini dans la fiche action de mars 2023. Il est nécessaire de construire un projet en mentionnant :

- Les objectifs de la ludothèque dans le cadre du nouveau projet d'établissement (développer le français comme langue de communication et d'apprentissage) ;

- Définir le rôle des enseignants (construire une progression)
- Définir les fonctions du ludothécaire et les modalités de prise en charge des groupes ;
- Définir les niveaux concernés, les temps de prise en charge en primaire et en secondaire pour évaluer le temps d'activité du poste.

M. Laborde, dont c'est le dernier Conseil d'Établissement dans cet établissement, remercie tous ses membres pour le travail conduit durant ces 5 années et souligne notamment l'engagement des représentants dans cette instance avec un esprit constructif et toujours dans l'intérêt des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30

Le Proviseur

Christophe Laborde



Le secrétaire de séance

Nicolas Groussard



## Annexe 1 : Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 6 juin 2023

### La vie pédagogique :

#### 1. L'aide aux enfants à besoins particuliers

Bilan de l'année scolaire 2022-2023. Ecole inclusive : Les enfants à besoins éducatifs particuliers ont besoin que leur histoire scolaire soit consignée en mentionnant les adaptations mises en place : les adaptations pédagogiques, les adaptations dans le cadre familial et les adaptations thérapeutiques. C'est important pour le maître de l'année suivante et pour les parents afin de construire un plan adapté. Le Pôle ressources est un dispositif qui permet la coordination de toutes ces actions. Il veille enfin à la construction de plans particuliers : 8 PPS, 19 PAP.

#### 2. Les évaluations GS

- Ces évaluations ont été passées par l'ensemble des grandes sections de notre zone en mars 2023 afin d'avoir un outil pour avoir une photographie de l'ensemble de la cohorte sur un certain nombre de compétences : Langage oral et langage écrit, en français et en espagnol. Les points de réussites sont le graphisme d'écriture, la connaissance des lettres de son prénom en cursive, la conscience phonologique. Les axes de progrès sont l'encodage des mots sous la dictée et le langage oral en production.
- Réflexions pour améliorer la production orale des élèves :
  - Ritualiser des ateliers de langage quotidien
  - Projet d'établissement ayant un axe sur le renforcement de l'apprentissage du français.
  - Passage de toute l'école maternelle en multi-âge permettra de créer une meilleure dynamique collective ;
  - Utilisation de référentiels communs (faire progresser le vocabulaire)

#### 3. Les projets :

1. Les voyages scolaires du CE1 au CM2 (construction du voyage en France 2024 avec la volonté d'intégrer une troisième semaine dans les familles.
2. Les projets sportifs : La semaine olympique : 24 – 28 avril, le projet rugby en CM1
3. Les Chorales du CP au CM2.
4. Le DELF PRIM : 12 – 13 juin 23 ouvert à tous les élèves de CM2 et aux élèves de 6<sup>ème</sup> qui étaient absents ou qui ne l'ont pas eu l'année dernière. Cette épreuve valide un niveau de français. Sont évaluées le lundi 12 juin trois grandes compétences :
  - La compréhension orale
  - La compréhension écrite
  - La production écrite

Est évaluée le 13 juin la production orale et l'interaction (entrer en communication avec quelqu'un)

5. « Little champion de la lectura » : Concours AEFÉ dont le but est de promouvoir la lecture oralisée au cycle 3, CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> en français, espagnol et anglais.

6. Le projet des cours d'été est en cours de construction : Les personnels volontaires se sont manifestés et les parents recevront prochainement un bulletin d'inscription.

## La formation des personnels

1. **La formation continue** : Elle a pour mission d'apporter un complément de formation aux enseignants. Elle est organisée au niveau de notre zone. Chaque stage regroupe des enseignants de différentes écoles ce qui permet un échange de pratiques intéressant. Au retour au lycée, les enseignants peuvent expérimenter dans leur classe et font un compte-rendu auprès de leur collègue pour relayer des idées, des supports qui leur paraissent pertinents.
2. **La formation continue des jeunes enseignants, chargés de classe ou remplaçants**. Elle est construite sur deux années par l'inspection de la zone.
3. **Les missions** : Elles sont assurées par l'équipe de l'inspection composée d'un inspecteur et de trois conseillers pédagogiques. Trois missions ont eu lieu cette année : Mission « anglais » afin d'impulser l'apprentissage de l'anglais au CP et CE1, la mission « maternelle » sur l'oralité en maternelle et le multi-âge et la mission de l'inspecteur : actes de formation auprès de tous les enseignants, visite dans les classes des multi-âge, CM1 et CM2, expertise sur nos modes de fonctionnement

## Immersion des nouveaux élèves

- Les nouveaux élèves sont pratiquement exclusivement inscrits en maternelle. Une première immersion des élèves a eu lieu le 22 avril. Nous avons accueilli 80 enfants et leur famille. Chaque enfant a été accueilli dans un groupe de 10 enfants encadrés par deux adultes de l'école et sous l'observation d'une psychologue scolaire,
- Une deuxième session aura lieu le 24 juin.

CYCLE 1 - école maternelle			CYCLE 2			CYCLE 3		
1	MK	Laura BARRY	1	CPA	Ene Rodriguez	1	CM1A	Céline Angelo
2	ML	Angélique TARAUD	2	CPB	Emily Telles	2	CM1B	Benoît Villemont
3	MA	Ivette Flores	3	CPC	Aude Pestel	3	CM1C	Nicolas Dally
4	MB	Claudia Gonzalez	4	CPD	Isai Ventura	4	CM1D	Vincent Bordes
5	MC	Heysseel Cortez	5	CPE	Cécile BARIL	5	CM2A	Karla Chorro
6	MD	Blandine Brulu	6	CE1A	Stéphanie Grebot	6	CM2B	Gilles Faubladiet
		Cristal Lopez	7	CE1B	Isabel Adamez	7	CM2C	Olivier Lamoulié
7	ME	Dixie Chavez	8	CE1C	Astrid Gonzalez	8	CM2D	Lucia Rivera
8	MF	Mael Gilles Garcia	9	CE1D	Silvia Zelaya			
9	MG	Rosario Guerra	10	CE1E	Julia Varela			
10	MH	Maria Jose Mefendez	11	CE2A	Aïda Rivera			
11	MI	Mariana Barraza	12	CE2B	Caroline Martin			
12	MJ	Sylvia Cativo	13	CE2C	Pablo Cruz			
			14	CE2D	Karla Montenegro			

## **Annexe 2 : Compte-rendu du Conseil pédagogique du 8 mai 2023**

Ordre du jour :

- 1) Projet d'établissement
- 2) Calendrier de fin d'année scolaire (conseils, examens, fin des cours par niveau..)
- 3) Bilan de l'examen blanc du DNB
- 4) Liaison CM2-6ème
- 5) Préparation de la rentrée 2023: postes, spécialités, options, répartitions de services, composition des classes, modifications du Règlement Intérieur, fiches de souhaits, point sur les commandes et fournitures, classes flexibles.
- 6) Voyage en France des 4<sup>ème</sup>
- 7) Point Vie Scolaire (dont gestion des absences)
- 8) IMP
- 9) Questions diverses: gestion de l'Espace Culturel, demandes de mission établissement pour 2023-2024.

## **Annexe 2 bis : Compte-rendu de la réunion de la Cellule de Formation Continue du 8 juin 2023**

Bilan des stages de 2022-2023

- Formations prévues en interne:

Personnels de vie scolaire: comment mieux assurer ses missions?

Enseignants du Secondaire: les fonctionnalités de PRONOTE

- Demandes de missions établissement pour 2023-2024

- 1) Mon établissement parle français
- 2) Espagnol en Primaire: accompagnement à la mise en place de la démarche active et suivi de 2 nouvelles enseignantes.
- 3) Accueil des EBEP en Secondaire
- 4) Suivi de la mise en place des classes multi âges en Maternelle
- 5) Anglais en Secondaire: projet de mise en place du BFI
- 6) EPS en Primaire et Secondaire
- 7) Sciences Physiques en Secondaire
- 8) Suivi de la web radio, parcours EMI et suivi des professeurs documentalistes



### **Annexe 3 : Bilan des projets du CVC et du CVL 2022-2023**

Pour le CVC:

- stand lors de la kermesse: le produit de la vente sera versé à une association
- finalisation du parcours botanique pour fin juin

Pour le CVL:

- aménagement du Foyer
- participation au CVL de zone sur le thème de l'égalité hommes-femmes
- collaboration à la campagne "Un jouet, un enfant heureux"
- activités de la Saint Valentin (vente de fleurs, chocolat, musique, mariages...)
- organisation des interclasses lycée et collège dans le cadre de la semaine olympique

## Annexe 4 : Calendrier de la fin d'année scolaire

Ramassages des manuels scolaires du Secondaire: calendrier diffusé

Voyage en France des 4<sup>ème</sup>: du 6 au 20 juin

Vide greniers: samedi 11 juin

DELF Prim (élèves de CM2): les lundi 12 et mardi 13 juin pour les élèves de CM2 (et 6<sup>ème</sup> absents en 2022)

Don du sang : vendredi 16 juin

Biblioteca humana pour les classes de Seconde: jeudi 22 juin

Immersion des futurs élèves de Maternelle (rattrapage): samedi 24 juin

Conseils pratiques pour la vie en France pour les élèves et parents de Terminale: Lundi 26 juin

### Année Scolaire 2022-2023 Calendrier des épreuves DNB et Baccalauréat

Semaine du 06 juin au 09 juin	Oraux de Français Baccalauréat 1ère
Mercredi 07 juin	Oraux de projet du DNB
Mercredi 14 juin 7h-11h	Épreuve de Philosophie Baccalauréat
Jeudi 15 juin 7h -11h	Écrits de Français Baccalauréat 1ère
Semaine du 19 juin au 23 juin	Grand Oral de terminale
Lundi 26 juin	Écrits Mathématiques (7H30) et Français (12H00) du DNB
Mardi 27 juin	Écrits Sciences (7H) et Histoire Géographie (8H15) DNB
Vendredi 30 juin	Résultats du premier groupe d'épreuves du Baccalauréat
Mardi 04 juillet	Épreuves de rattrapage de Baccalauréat
Mercredi 05 juillet	Affichage deuxième groupe d'épreuves et fin de session
Jeudi 06 juillet soir	Cérémonie de graduation
Samedi 08 juillet soir	Fête de Promotion

### CALENDRIER DE FIN DES COURS 2023

Classes	Date et heure	Remarques
Maternelle-Primaire 6ème-5ème-4ème	Vendredi 30 juin à 12h45	Elèves libérés définitivement
3ème	Jeudi 22 juin après les cours	Elèves libérés définitivement
2nde	Vendredi 30 juin à 12h45	Elèves libérés définitivement
Premières	Mardi 06 juin au Jeudi 08 juin	Elèves libérés pour la semaine d'oral de français
	Vendredi 9 et Lundi 12 juin	Cours habituels (avec 2h de français le 12 juin)
	Mardi 13 juin-Mercredi 14 juin	Elèves libérés
	Du vendredi 16 juin au vendredi 30 juin à 12h45	Tous les cours sont maintenus, sauf la Spécialité abandonnée et le français, pour une préparation à la Terminale, avec des évaluations qui seront incluses au bulletin du premier trimestre de Terminale
	Vendredi 30 juin à 12h45	Elèves libérés définitivement
Terminales	Lundi 05 juin au vendredi 9 juin	Préparation au grand oral et à la philosophie avec maintien uniquement des cours de spécialités et de philosophie
	Lundi 12 juin	2h de philosophie
	Mardi 13 juin	Elèves libérés
	Mercredi 14 juin après la philosophie	Signature du livret du baccalauréat
	Entre le 26 et le 30 juin	Oraux blancs de rattrapage pour les élèves ciblés

## **Annexe 5 : Axes du Projet d'établissement 2023-2026**

### **Projet d'établissement 2019-2023**

*Axe 1 : Développer un projet plurilingue et pluriculturel*

- *Améliorer la fluidité du français au sein de la communauté scolaire*
- *Promouvoir le plaisir dans les projets interdisciplinaires et interdegrés*

*Axe 2 : Bien vivre au Lycée*

- *Un établissement fédérateur et bienveillant*
- *Respect de soi : alimentation, hygiène de vie et pratique sportive*
- *Respect de tous : exercer ses responsabilités et devenir autonome*
- *Se construire et réussir son orientation*

*Axe 3 : Un établissement citoyen ouvert sur le monde*

- *S'engager dans une démarche éco citoyenne*
- *Promouvoir l'ouverture artistique, culturelle et sociale*
- *Enrichir la communication*

### **Axes du Projet d'établissement 2023-2026**

- **Accompagner chaque élève dans son parcours vers la réussite**
- **Réaffirmer la place du français au sein de l'établissement**
- **Instaurer un climat de respect mutuel**
- **Favoriser l'ouverture vers l'extérieur**

## Annexe 6 : Actualisation des Règlements Intérieurs

### Article 3 :

- c) Le proviseur adjoint est nommé par le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères. Il se voit déléguer par le proviseur un certain nombre de responsabilités et il le supplée en cas d'absence ou d'empêchement. Il est également le PRIO (Personne Ressource pour l'Information sur l'Orientation) et le responsable de la cellule de crise et de la mise en œuvre du PPMS.

### Article 6 : Modalités de scolarisation des élèves en situation de handicap ou ayant un trouble avéré.

- La priorité est de s'assurer de la nécessité de cet accompagnement au regard de l'autonomie de l'élève, avec comme objectif premier son inclusion scolaire et sociale. Il faut ensuite déterminer en équipe éducative le nombre d'heures hebdomadaires utiles pour assurer une scolarisation adaptée aux besoins de l'enfant.
- L'équipe éducative pour un élève du Primaire est composée du directeur, de l'enseignant titulaire de la classe, de la psychologue scolaire, des parents et, sous l'autorité du directeur, de toute personne pouvant apporter des informations complémentaires sur la situation de l'enfant : AESH, professeur de langue, ASEM, thérapeute(s) extérieur(s).
- Ce sont les parents qui recrutent l'accompagnant à la scolarité d'un élève en situation de handicap et le rémunèrent, selon le droit local et le niveau des rémunérations locales. Les accompagnants agissent sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant sous l'autorité du chef d'établissement en respectant le règlement intérieur de l'établissement. Les familles françaises boursières peuvent bénéficier d'une participation financière de l'État Français.
- L'inclusion scolaire ne peut être pleinement efficiente que si l'école et la famille sont pleinement partenaires dans la construction du projet personnalisé de l'enfant. Les parents doivent, par conséquent, réaliser les démarches médicales et/ou thérapeutiques préconisées par l'équipe éducative. Le manquement à la réalisation d'une évaluation ou d'un suivi thérapeutique peut remettre en cause le projet éducatif au lycée français.

Article 15 : Au bout de quatre retards dans l'année scolaire un avertissement assiduité est adressé à l'élève et ses parents. A partir du huitième retard, les parents seront convoqués. A partir du neuvième retard, l'élève ne sera plus accepté en cours de la journée, ce qui est considéré comme une sanction. ~~et parallèlement, l'élève et ses parents seront convoqués chez le proviseur.~~ En cas de récidive, des sanctions plus lourdes seront prises.

Article 18 : Toute absence doit être notifiée par les parents au plus tôt (par courriel ou par téléphone) et par écrit à la Vie Scolaire au retour de l'élève, afin que ce dernier soit admis en classe.

- Pour les élèves du primaire : [vsprim@lfelsalvador.org](mailto:vsprim@lfelsalvador.org)
- Pour les élèves du secondaire : [viescolaire@lfelsalvador.org](mailto:viescolaire@lfelsalvador.org)

Pour les élèves du secondaire, la période et le motif précis de l'absence doivent figurer sur les coupons du carnet de correspondance prévus à cet effet et signés par un des parents ou

par la personne responsable de l'élève. Dès son retour, l'élève doit se présenter avant la première heure de classe au bureau du CPE où sera jugée la recevabilité du motif de son absence.

Si un élève n'a pas régularisé son absence avant la 1<sup>ère</sup> heure de cours de sa journée de reprise, il ne sera pas accepté en cours par le professeur et sera puni.

• **Article 20 :**

En cas d'absence prévue de leur enfant, les parents doivent en informer l'établissement ~~demander une autorisation~~ à :

- [secdir@lfelsalvador.org](mailto:secdir@lfelsalvador.org) pour un élève du Primaire
- [cpe@lfelsalvador.org](mailto:cpe@lfelsalvador.org) pour un élève du Secondaire

Il est rappelé que, la scolarité étant obligatoire, les absences pour motifs de convenance personnelle (vacances anticipées par exemple) ne sont pas acceptées.

• **Article 22 :** Dans le cadre de la préparation au baccalauréat et à AVANZO ~~la PAES~~, un projet d'évaluation obligatoire est transmis aux élèves de première et terminale en début d'année scolaire, certains devoirs sur table sont prévus en dehors de l'emploi du temps ~~certaines samedis matins~~. Ils revêtent un caractère obligatoire et sont donc inscrits sur PRONOTE ~~à l'emploi du temps en fonction du calendrier fourni en début d'année scolaire~~. Toute absence et tout retard à ces évaluations doivent ainsi être dûment justifiés.

• **Article 23 :** De la classe de 3<sup>ème</sup> jusqu'à la classe de Terminale, un justificatif devra être obligatoirement fourni pour toute absence à une évaluation prévue. A la demande de l'enseignant, un rattrapage de l'évaluation pourra être organisé en dehors de l'emploi du temps de l'élève.

• **Article 25 :** En règle générale et pour ne pas entraver la formation de l'élève, aucune autorisation de sortie ne sera délivrée pour rendez-vous médical ou administratif sur temps scolaire sauf sur présentation d'un document officiel ~~du médecin~~.

• **Article 53 :**

L'accès et le stationnement des véhicules conduits par des élèves dans le Lycée sont réglementés comme suit :

- Admis pour les véhicules à deux roues qui stationnent sur les seuls emplacements réservés à cet effet.
- Selon les places disponibles, et avec obligation de co-voiturage, admis pour les élèves ~~de première et de terminale~~ qui auront préalablement remis au conseiller principal d'éducation une demande d'autorisation parentale, ~~une~~ photographie ainsi que la copie de leur permis de conduire, de l'assurance et de la carte grise du véhicule. Ces derniers ne pourront transporter d'autres élèves sans une autorisation écrite des parents de ceux-ci. Ces dispositions s'appliquent également pour les frères et sœurs des conducteurs. Ceux-ci veilleront à appliquer les consignes de circulation et de stationnement remises en début d'année, faute de quoi l'autorisation d'entrer du véhicule pourra leur être retirée. Ces élèves ne sont pas autorisés à sortir sur le parking pour aller chercher des objets scolaires ou personnels en cours de journée.

• **Article 59 :** Droits et devoirs des élèves :

## **DEVOIRS :**

Pour les élèves du Secondaire, s'adresser obligatoirement en langue française aux personnels francophones dans l'enceinte du lycée.

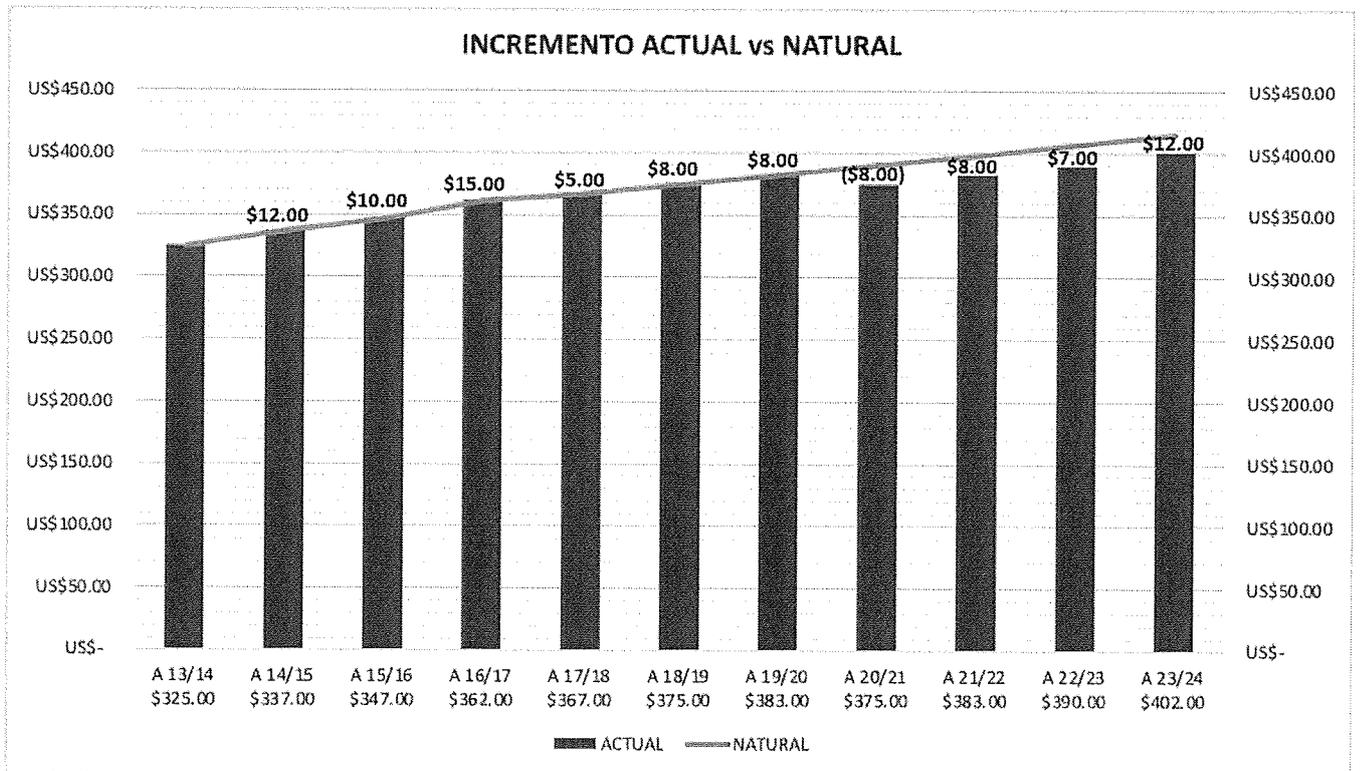
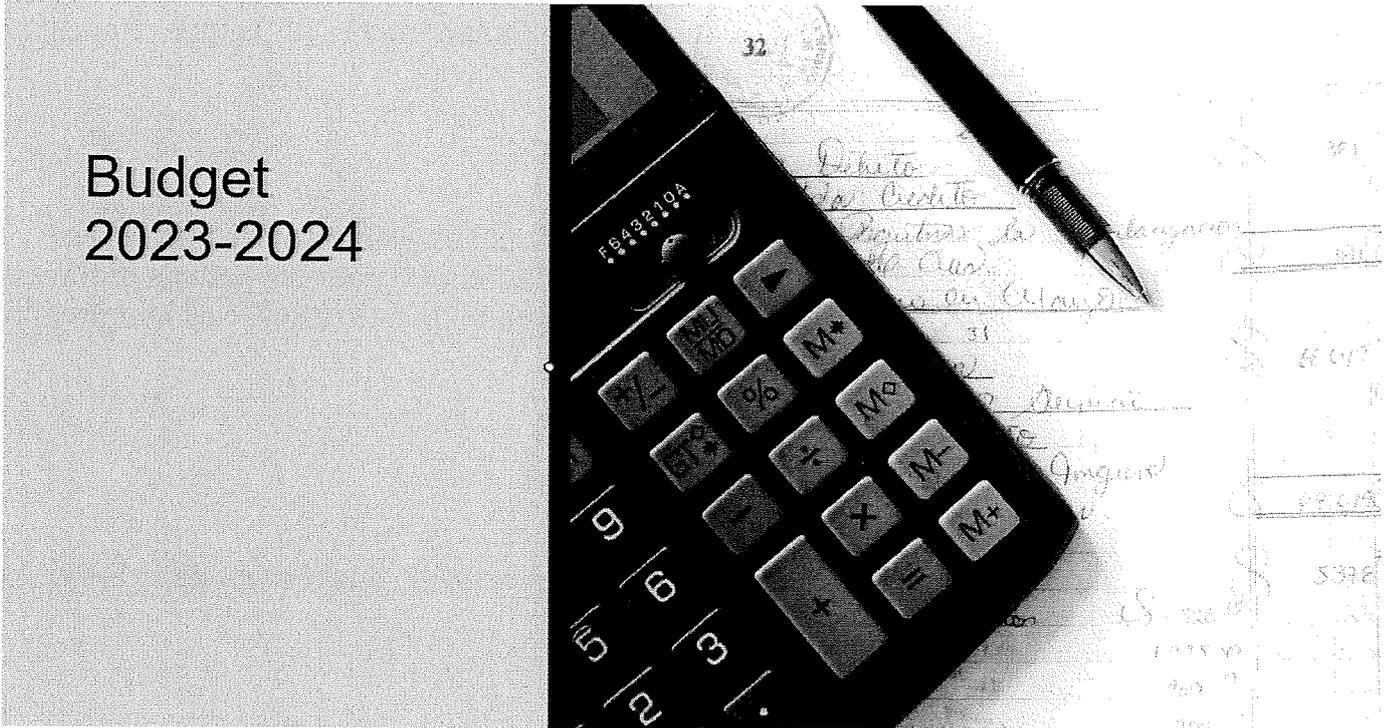
- **Chapitre 7 : Droits et obligations des parents**

Etre candidat comme délégué des parents d'une classe, aux élections des différentes instances représentatives de l'établissement : conseil d'école (pour les parents d'élèves du primaire), conseil d'établissement (pour tous les parents). Il est conseillé de comprendre le français.

- **Chapitre 8 : Droits et obligations des personnels**

Pour les personnels francophones, s'adresser en français aux élèves dans l'enceinte de l'établissement.

# Annexe 7 : Présentation du budget



# Considerandos al proyecto de presupuesto

- Se proyectan 1,411 alumnos para el año escolar 2023-2024
- Se proyecta una Participación del 60 % en la Remuneración con la AEFE para 31 profesores Residentes.
- Se proyecta la incorporación de un profesor en Ciencias en Secundaria, un Psicólogo y un auxiliar de laboratorio a medio tiempo, además se incrementan salarios del personal docente y de Admón en un 2% hasta un 4%.
- Se proyecta una tasa cambiaria de € 0.86 por \$1.00
- Se considera una inversión en equipo informático e infraestructura por \$ 233,345.00.
- Se proyectan \$ 389 mil para pago de capital e intereses por el financiamiento.
- Se proyecta un incremento de \$12.00 a la colegiatura del 2023-2024

## Detalles del presupuesto 2023-2024

• Ingresos Netos: **\$ 6,304,707.00**

### EGRESOS:

- |                                    |                      |
|------------------------------------|----------------------|
| • Egresos Pedagógicos (71%)        | \$ 4,434,853.00      |
| • Egresos de <u>Admón</u> (16%)    | \$ 1,007,191.00      |
| • Egresos Financieros (7%)         | \$ 400,695.00        |
| • Compras para la venta (2%)       | \$ 154,046.00        |
| • Otros Egresos e Inversiones (4%) | <u>\$ 306,930.00</u> |

• Egresos Totales **\$6,303,715.00**

**Diferencia Ingresos netos - Egresos Netos → \$ 992.00**

<b>Nivel</b>	<b>Colegiaturas 2023-2024</b>
<b>PARVULARIA "PS-MS-GS"</b>	<b>\$402.00</b>
<b>PRIMARIA "CP-CE1-CE2-CM1-CM2"</b>	<b>\$402.00</b>
<b>SECUNDARIA "6", "5", "4", "3"</b>	<b>\$402.00</b>
<b>BACHILLERATO "2", "1", "T"</b>	<b>\$402.00</b>

ASOCIACIÓN LICEO FRANCES		US \$	
CUENTAS		PRESUPUESTO APROBADO 2022-2023	PRESUPUESTO APROBADO 2023-2024
<b>No.</b>	<b>INGRESOS</b>		
1	Cuota Mensual	5,356,859	5,576,182
2	Colegiaturas pagadas por Francia	118,741	96,038
3	Matricula	348,600	355,600
4	Recargo por Mora	14,850	16,800
5	Material Colectivo	127,764	128,401
6	Alquiler de Libros	74,956	75,605
7	Venta de Utiles	67,500	69,960
8	Venta de Textos	60,850	65,445
9	Alquiler de Casilleros	9,285	9,540
10	Venta de Uniformes Deportivos	67,500	69,990
11	Otros Ingresos	15,880	15,880
12	Intereses Bancarios	8,750	16,625
13	Examen Psicológico	2,000	2,000
14	Donaciones AEFE	-	-
15	Centro de Examen BAC	11,360	17,040
16	Ingresos de Cafetería	-	2,800
17	Ingresos por fotografías de grado	475	475
18	Financiamiento		
	<b>TOTAL:</b>	<b>6,285,369</b>	<b>6,518,381</b>
	<b>MENOS</b>		
19	Becas, Descuentos y Prestaciones	142,839	112,852
	Profesores	52,380	57,486
	Personal Administrativo	15,600	12,060
	Padres de Familia	51,459	19,186
	Descuento por 4 hijo	23,400	24,120
20	Descuento por Pronto Pago 6%	85,878	100,822
	<b>INGRESOS NETOS</b>	<b>6,056,652</b>	<b>6,304,707</b>

ASOCIACIÓN LICEO FRANCES		US \$	
Cuentas		PRESUPUESTO APROBADO 2022-2023	PRESUPUESTO APROBADO 2023-2024
No.	<b>EGRESOS PEDAGOGICOS</b>		
21	Participación según Convenio Francés	1,652,666	1,668,475
22	Sueldos Profesores Locales	1,710,408	1,801,763
23	Sueldos Admón Pedagógica	206,953	213,761
24	Horas Suplementarias	60,888	71,200
25	Cuota Patronal	205,723	213,728
26	Insaforp	11,566	11,835
27	Aguinaldos	101,692	106,294
28	Vacaciones Admón. Pedagógica	327	340
29	Prestaciones	15,037	15,037
30	Suscripciones	7,750	7,750
31	Papelaría y Útiles	14,990	14,990
32	Atención Alumnos, Inclusion y otros proy. F	62,200	62,200
33	Atención a Profesores	13,627	17,726
34	Indemnizaciones	40,500	50,500
35	Actividades Deportivas	25,000	25,000
36	Gastos de Graduación	3,640	3,640
37	Capacitación	18,000	21,715
38	Viajes de Prof. y Prima de Instalación	19,100	9,000
39	Compras Locales de Material Didáctico	32,951	24,872
40	Material Didáctico Extranjero	41,880	43,880
41	Compra de Libros Escolares p/Aquiler	29,115	25,448
42	Varios	5,650	5,650
43	Fotocopias	4,200	4,200
44	Conferencia Alumnos	800	800
45	Escuela de Padres	300	300
46	Medicina Enfermería	1,750	2,315
47	Asociación Ex-Alumnos	500	500
48	Gastos de BAC	10,335	11,135
49	Eventos culturales	800	800
	<b>TOTAL:</b>	<b>4,298,348</b>	<b>4,434,853</b>

ASOCIACIÓN LICEO FRANCES		US \$	
Cuentas		PRESUPUESTO APROBADO 2022-2023	PRESUPUESTO APROBADO 2023-2024
No.	<b>EGRESOS DE ADMINISTRACION</b>		
50	Sueldos	413,786	437,866
51	Horas Suplementarias	4,754	4,875
52	Sueldos Vigilancia	21,029	22,152
53	Honorarios	46,352	51,700
54	Cuota Patronal	60,297	68,236
55	Aguinaldos	23,930	25,181
56	Vacaciones	5,349	5,657
57	Prestaciones	18,607	18,607
58	Gastos en comunicaciones	29,783	29,783
59	Agua	57,960	54,660
60	Energía Eléctrica	61,728	41,000
61	Anuncios	1,150	1,150
62	Transporte	1,010	1,010
63	Mantenimiento de Mobiliario y Equipo	17,330	17,330
64	Mantenimiento de Instalaciones	56,640	58,365
65	Seguros Instalaciones	24,800	23,570
66	Papelaría y Útiles	8,115	9,175
67	Atención al Personal	10,110	11,110
68	Atención a Padres y Terceros	4,500	4,500
69	Indemnizaciones	7,560	7,600
70	Mantenimiento Computación	29,500	29,600
71	Arrendamiento y Uso de Fotocopiadora	2,100	2,100
72	Mantenimiento de la Piscina	7,800	8,720
73	Impuestos Municipales	37,880	42,384
74	Capacitación	970	970
75	Productos de Limpieza	14,550	14,140
76	Insaforp	3,546	3,731
77	Varios (Plan de Comunicación)	5,700	5,700
78	Alquileres Varios	200	280
79	Limpieza de Chalecos y Mantelas	120	120
80	Combustible y Lubricantes	1,740	1,740
81	Jardinería	4,180	4,180
	<b>TOTAL:</b>	<b>983,076</b>	<b>1,007,191</b>

ASOCIACIÓN LICEO FRANCES		US \$	
Cuentas		PRESUPUESTO 2022-2023	PRESUPUESTO 2023-2024
No.	<b>EGRESOS FINANCIEROS</b>		
82	Comisiones gastos bancarios	11,788	11,640
83	Intereses por financiamiento	155,520	138,800
84	Pago Capital por Financiamiento	242,880	250,255
	<b>TOTAL:</b>	<b>410,188</b>	<b>400,695</b>
No.	<b>COMPRAS PARA LA VENTA</b>		
85	Compra de Libros	45,638	49,084
86	Compra de Útiles	50,625	52,470
87	Compra de Uniforme Deportivo	50,625	52,493
	<b>TOTAL:</b>	<b>146,888</b>	<b>154,046</b>
No.	<b>OTROS EGRESOS</b>		
88	Crédito Fiscal no Recuperado	75,533	73,585
	<b>TOTAL:</b>	<b>75,533</b>	<b>73,585</b>
	<b>TOTAL DE EGRESOS</b>	<b>5,914,033</b>	<b>6,070,371</b>
89	Inversiones y Adquisiciones	141,336	233,345
	<b>EGRESOS NETOS</b>	<b>6,055,369</b>	<b>6,303,716</b>
	<b>INGRESOS NETOS</b>	<b>6,056,652</b>	<b>6,304,707</b>
	<b>DIFERENCIA</b>	<b>1,283</b>	<b>992</b>

**DETALLE DE INVERSIONES Y ADQUISICIONES PROYECTADAS - Año Escolar 2023 / 2024**

		Presupuestado
No.	DETALLE DE INVERSIONES	Monto
1	Proyecto Paneles Solares	\$ 165,000.00
2	Reparación y Mantenimiento Pista de Atletismo	\$ 5,580.00
3	Renovación Equipo Informatico Area Pedagogica	\$ 62,765.00
	<b>Total Presupuestado</b>	<b>\$ 233,345.00</b>